

Bi
80

L'ÉGLISE
NOTRE-DAME

A
FRIBOURG

Bürgerbibliothek
LUZERN

ZHB LU

Bro
14821

8

FRIBOURG
IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE

1893

Bvo
14821
8

L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Bürgerbibliothek
LUZERN

Zentral- & Hochschulbibliothek Luzern

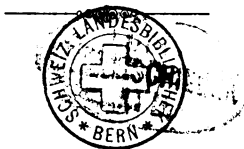


ILU M 02 451 373

L'ÉGLISE
NOTRE-DAME

A

FRIBOURG



FRIBOURG
IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE

1893

L'ÉGLISE NOTRE-DAME

à FRIBOURG

Parmi les nombreux sanctuaires qui ornent notre cité, et qui, semblables à des pierres précieuses, en forment la plus riche parure, il en est un qui, de tout temps, a été cher au cœur de tous les Fribourgeois : c'est celui de Notre-Dame. Cette église nous est chère, parce qu'elle est dédiée à la Reine du Ciel ; elle nous est chère à cause de son antiquité ; elle nous est chère, parce que nos pères l'ont aimée et vénérée et sont venus, de siècle en siècle, y offrir leurs hommages à leur Mère. Puissent ces quelques lignes, que nous voudrions déposer comme un *ex-voto* au pied de l'autel de Marie, être un témoignage de notre attachement à son vénéré sanctuaire.



APERÇU HISTORIQUE

La tradition place le berceau de Fribourg à l'ombre du sanctuaire de Notre-Dame ; il existait déjà lorsque Berthold IV de Zæhringen vint jeter les fondements de notre libre cité. « Avant la fondation de Fribourg, dit M. A. Daguet, il y avait sur le plateau qui domine la Sarine et qu'occupe l'Hôtel-de-Ville actuel, un château avec quelques maisons et une chapelle. Un long fossé allait du Court-Chemin au Grabsal. Un pont jeté sur ce fossé conduisait du château à l'église. On donnait à cet endroit le nom de Fribor ¹. »

Un château, quelques maisons et une chapelle : voilà tout ce qu'il y avait sur l'emplacement de notre ville avant Berthold IV. Cette chapelle était dédiée à Notre-Dame. Elle est mentionnée dans une sentence de l'évêque de Lausanne qui, en 1167, la détacha de la paroisse de Villars-sur-

¹ DAGUET. *Histoire de la ville et seigneurie de Fribourg.*

Glâne dont elle faisait primitivement partie. Ce pieux oratoire nous apparaît donc comme le premier monument religieux qui ait existé sur le sol de notre cité. « Si nos pères eurent à cœur d'entourer leur ville, comme d'autres places, leurs sujettes, de remparts, de tours et d'autres fortifications ils ne mirent pas moins de diligence et de zèle à édifier de toutes parts des temples et des asiles pieux pour la sauvegarde et la conservation de leur foi. Afin de pourvoir aux besoins spirituels par l'administration des sacrements, ils bâtirent *en premier lieu* l'église de Notre-Dame, alors hors de la ville, au-delà du fossé qui était au Pont-Muré ; ils établirent tout à l'entour un cimetière et, à côté, un hôpital. » Ainsi s'exprime la *Chronique fribourgeoise* du dix-septième siècle ¹.

Ce texte nous atteste la haute antiquité de Notre-Dame ; mais l'auteur se trompe en nous laissant croire qu'elle fut primitivement l'église paroissiale. « Il paraît bien cependant qu'elle ne l'a jamais été. Ce

¹ Voir la *Chronique fribourgeoise*, publiée, traduite et annotée par H. DE RÆMY DE BERTIGNY.

n'était, au commencement, qu'une simple chapelle, existant avant la fondation même de la ville; de là le titre de *perantiqua* qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Elle était alors entourée de bois, et les seigneurs du château, selon les chroniques, y allaient entendre la messe, lorsqu'ils faisaient leur partie de chasse. Tout porte à croire que les ducs de Zæhringen, ou même leurs devanciers, firent ériger la chapelle de Notre-Dame à peu près en même temps qu'ils vinrent habiter le château, ou que cette chapelle existait déjà auparavant ¹. » Saint-Nicolas fut, de tout temps, l'église paroissiale; elle aurait été construite et érigée en paroisse, lorsqu'on pensa à fonder le bourg à côté du château. Un document de 1160 fait mention d'une église de Saint-Nicolas. Une charte de 1178, conservée aux archives de Turin, parle d'une *nouvelle église* de Saint-Nicolas. Roger, évêque de Lausanne, consacra cette église en 1182.

Ce fut vers l'an 1179 que Berthold IV fonda la ville de Fribourg. Bientôt le modeste oratoire de la Vierge devait faire place à

¹ H. DE RÆMY. *Annotation à la Chronique fribourgeoise.*

un temple plus vaste, dont la tradition fait remonter la construction à l'année 1201. Cette date se voit au chevet de l'église actuelle; elle y a été placée lors de la restauration de 1787. Nous verrons que cette église du commencement du XIII^e siècle subsiste encore en grande partie, dissimulée sous des réparations plus modernes. Disons seulement que les nombreux restes que nous voyons encore de cette construction ont tous les caractères du style en usage à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle. Il n'y a qu'à voir les gracieuses fenêtres géminées du clocher, la petite chapelle située au-dessous de la tour, les grands arcs à plein-cintre qui séparent les basses nefs de la grande nef, pour se convaincre que l'on est en présence d'un monument qui remonte à l'époque indiquée. Si l'œil scrutateur de l'archéologue pénètre dans les recoins obscurs de l'édifice, s'il a la patience de sonder les plâtres des piliers, il sera étonné de découvrir des colonnes et des chapiteaux romans d'une grande simplicité, mais non dépourvus d'une certaine élégance.

Chacun sait que l'hôpital était autrefois situé non loin de l'église Notre-Dame, à la

place des Arcades. « L'ancien hôpital, près de Notre-Dame, dit la chronique, se présentait comme l'un des plus anciens édifices de la cité. Il s'appelait l'hôpital des pauvres malades de la bienheureuse Vierge Marie (*hospitale pauperum infirmorum B. M. V.*), dans les anciennes chartes, d'après lesquelles on voit qu'il existait déjà en 1250. » Il y eut, dès l'origine, des rapports très étroits entre l'hôpital et Notre-Dame. Celle-ci servait d'église à l'hôpital, et son clergé était chargé de donner aux malades les soins spirituels. Il s'occupait aussi des besoins temporels ; ainsi l'on voit, par une bulle du Pape Martin V, de 1417, qu'il y avait à Notre-Dame douze prêtres qui parcouraient les villes et diocèses voisins pour recueillir des charités. Cet état de choses dura jusqu'à l'époque où l'hôpital fut transféré sur les Places. Il eut alors son propre curé ; néanmoins il continua, en vertu d'anciennes fondations, à fournir certaines redevances pour l'entretien de l'église et le traitement du clergé. Cette union de l'hôpital avec Notre-Dame subsista jusqu'en 1884.

Durant tout le cours du moyen âge, le sanctuaire de la Vierge fut l'objet de la

vénération de nos pères. Il fut aussi le témoin de leurs actes publics et de leurs discussions politiques. Chacun sait que jusqu'au XV^e siècle Notre-Dame servit, aux assemblées de la communauté. Dès 1259, Hartmann-le-Jeune, comte de Kybourg, confirme, à côté de la chapelle de Notre-Dame, de son sceau et de celui de la ville, les actes de l'érection de la Maigrauge. En 1275, dans cette même église, Eberhard, comte de Habsbourg, et Anne de Kybourg, jurèrent de respecter *nos us et privilèges*. C'était le 1^{er} mars, sous le règne de Rodolphe de Habsbourg, Guillaume (de Champvent) étant évêque de Lausanne.

L'église fut conservée dans sa construction primitive jusqu'en 1584. Plusieurs auteurs pensent qu'à cette époque elle fut reconstruite à neuf. Il n'en est rien. Des réparations importantes y furent faites ; mais l'édifice ancien fut respecté et conserva même en grande partie son architecture première.



II

TENTATIVES DE DÉMOLITION

La catholique population de Fribourg avait toujours entouré d'un religieux respect le sanctuaire de Marie. Durant de longs siècles, elle avait vécu à l'ombre de cette église chérie, et était venues'agenouiller pieusement sur ses dalles. La fin du XVIII^e siècle et le XIX^e vont nous montrer le temple vénéré plusieurs fois menacé d'une destruction complète.

En 1769, à la suite d'une visite que fit Monseigneur l'Evêque, il fit des instances auprès du gouvernement, dans le but de faire exécuter des réparations à l'église, « vu qu'elle dépérissait ». Le gouvernement ayant l'intention de la détruire, le clergé se chargea de recueillir les fonds nécessaires pour les réparations exigées.

En 1784, Notre-Dame fut de nouveau et plus sérieusement menacée. Elle fut sauvée providentiellement, grâce à la générosité de M. le conseiller Antoine Vonderweid, qui, dans son testament, avait légué des

immeubles qui devaient être vendus et le produit être appliqué aux réparations et à l'entretien convenable de l'église Notre-Dame, « respectable par son ancienneté et l'unique bâtie dans le centre de cette capitale en l'honneur de la Très Sainte-Vierge ». Le produit de ces ventes s'éleva à 18,000 écus. On se mit à l'œuvre avec empressement. M. le stadt-major de Mailardoz fut chargé de la direction des travaux. C'est à cette occasion que l'on donna à Notre-Dame la physionomie qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. On détruisit ou on dissimula sous un vêtement de plâtre l'ancienne église romane : on habilla à la moderne un monument du XIII^e siècle.

Les troubles de la Révolution ne furent point funestes à notre sanctuaire. Le Directoire helvétique avait arrêté, quoique ses membres fussent presque tous protestants, que l'église Notre-Dame, « comme étant la plus ancienne de Fribourg et la seule dédiée à la Sainte-Vierge, » subsisterait.

En 1787, on avait placé à l'entour de la grande nef une lourde corniche ; en 1804, elle menaçait ruine. De plus, on constatait de nombreuses dégradations tant à l'inté-

rieur qu'à l'extérieur. Aussitôt on veut démolir l'église : les murs ne sont pas solides, dit-on ; c'est en vain qu'on la réparerait. Tous les anciens ennemis se réunissent pour crier à l'envi « qu'il fallait abattre le tout et faire *une belle place.* »

Monseigneur Guisolan se constitua le défenseur de Notre-Dame. Il fit examiner l'église par des experts qui déclarèrent « que les murs étaient solides et dureraient des siècles », et qu'à peu de frais on pourrait faire les réparations nécessaires. La Commission de l'hôpital, à qui incombait la charge de faire ces réparations, fit la sourde oreille. On fit valoir toutes les raisons pour obtenir la destruction de l'église. Tout fut mis en mouvement pour et contre. Enfin, ce ne fut qu'en 1810 que le Petit-Conseil arrêta que l'église subsisterait, et que l'on ferait de suite les réparations nécessaires.

« Ainsi, lisons-nous dans les Annales de Notre-Dame, la Très-Sainte-Vierge triompha de nouveau des ennemis de son église, tant il est vrai qu'il n'y a pas de projets contre les desseins de l'Éternel, qui se réserve dans tous les temps de vrais serviteurs dont il se sert pour triompher des ennemis de sa gloire et de son culte. »

Il est juste de rappeler à la mémoire de la postérité les noms de M. Tobie de Buman, protecteur du vénérable clergé, de M. Philippe de Gottrau de la Riedera, et de M. Hartmann, membres de la Commission de l'hôpital, qui ont fait preuve d'un grand zèle pour la conservation de l'église.

« Cette tentative contre l'église Notre-Dame ne sera pas la dernière qu'elle aura à soutenir, disent les chanoines dans leurs Annales ; nous avons tous les sujets de le craindre ; mais aussi notre confiance en Marie est sans bornes ; elle nous aidera à triompher de ses ennemis. » Ces prévisions devaient se réaliser de point en point.

Tandis que le gouvernement radical imposait au canton de Fribourg son joug de fer, les ennemis de Notre-Dame crurent trouver l'occasion favorable d'accomplir leurs desseins. Ils comptaient sans l'attachement inébranlable de la bourgeoisie à son sanctuaire vénéré. Qu'on nous permette de citer ici une page de l'histoire du *Sonderbund*, par M. P. Esseiva : « Les Fribourgeois se sont distingués de tout temps pour leur dévotion envers la Mère de Dieu. Rien de tout ce qui touche à son culte ne leur est indifférent, et, des nom-

breux sanctuaires qui embellissent leur ville, aucun ne leur inspire tant de vénération que celui de Notre-Dame. Elle était donc l'église de prédilection des Fribourgeois ; elle était considérée en quelque sorte comme le *palladium* de la foi catholique dans notre canton, et y toucher eût soulevé une tempête populaire. Cependant les radicaux, dont cette église blessait la vue, avaient depuis longtemps arrêté sa démolition et ils n'attendaient qu'une occasion pour mettre la main à l'œuvre. Les conservateurs, instruits de ce projet, se tenaient sur leurs gardes ¹. » Le 19 décembre 1852, la municipalité proposa à la bourgeoisie assemblée la démolition de l'église. La discussion, longue et orageuse, dégénéra plus d'une fois en scènes de tumulte. On vint à la votation, et une majorité de trois cent trente conservateurs contre cent soixante et un démolisseurs, mit le veto au vandalisme.

Encore une fois, Notre-Dame était sauvée. Le vénérable recteur, M. Corminboeuf, s'était chargé des réparations. Il fit appel à

¹ P. ESSEIVA. *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund.*

la charité des fidèles : les souscriptions affluèrent. On se mit à l'œuvre. La façade fut reconstruite à neuf comme nous la voyons aujourd'hui, et l'église fut restaurée entièrement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La gloire de cette conservation est due à la grande majorité de la bourgeoisie de Fribourg, au vénérable clergé de l'église et à la charité des nombreux souscripteurs dont les noms sont conservés dans les archives de Notre-Dame.

Le projet de la construction d'une église paroissiale pour le quartier des Places remit en question la démolition de Notre-Dame. Le 16 février 1876, une convention fut conclue entre l'autorité ecclésiastique, le vénérable Chapitre de Saint-Nicolas, le clergé de Notre-Dame, le conseil communal et la Commission de l'hôpital. L'une des clauses du contrat était la démolition de Notre-Dame, dans le terme de sept années, et l'érection d'une église paroissiale aux Places.

Trois ans plus tard, le 17 août 1879, Mgr Marilley faisait écrire au conseil communal par son grand vicaire pour lui demander la résiliation de la convention en ce qui concernait l'église Notre-Dame. Dans

cette lettre, il est dit que « la démolition pure et simple de l'église de Notre-Dame serait vue de mauvais œil par la religieuse population de cette ville, et même de notre canton, au sein de laquelle elle produirait et laisserait une profonde impression de mécontentement et de regret. Il est constant, en effet, à cet égard, qu'indépendamment des motifs religieux qui rendent la dite église chère à tous les cœurs catholiques, nous y voyons le sanctuaire le plus antique de notre cité et où se conservent pour bien des familles les plus touchants souvenirs. D'un autre côté, il paraît assez avéré que le transfert de l'église de Notre-Dame au quartier des Places rencontrerait des difficultés de plus d'un genre. Dès lors, ce qui se présente comme le plus facile à exécuter, et comme devant être en même temps le plus agréable à la population de Fribourg et du canton, c'est que l'église en question soit conservée. »

Les négociations, interrompues par la démission de Mgr Marilley, furent reprises par son successeur. Mgr Cosandey désirait vivement la conservation de l'église ; le conseil communal entra dans les vues de Monseigneur et voulait, lui aussi, le main-

tien de Notre-Dame. La mort empêcha Monseigneur Cosandey de conclure cette importante affaire.

Monseigneur Mermillod, à peine élevé sur le siège épiscopal de Lausanne et Genève, eut à cœur de conserver à Marie son antique sanctuaire. En vertu d'une nouvelle convention en date du 11 février 1884, le charitable grand hôpital abandonna à l'autorité ecclésiastique tous ses droits sur l'église et le mobilier de Notre-Dame. Le conseil communal, de son côté, consentit à ce que la même autorité ecclésiastique devienne seule et unique propriétaire de l'église Notre-Dame.



III

LES BIENFAITEURS DE NOTRE-DAME

Entre toutes les gloires dont notre ville et notre canton sont fiers à juste titre, il n'en est pas de plus pure que celle d'avoir conservé la foi catholique dans toute son intégrité. C'est pour nous un honneur et un bonheur que nous apprécions d'autant plus que notre petit pays est environné de toutes parts par des contrées qui ont vu s'éteindre parmi elles le flambeau de la vérité religieuse. L'erreur nous a entourés de toutes parts. Qui nous en a préservés ? D'où nous est venue une protection si manifeste, sinon de Celle qui a écrasé la tête du serpent de l'hérésie : *cunctas hæreses sola interemisti* ? La Reine du Ciel nous a gardés du venin de l'erreur et le sanctuaire qu'Elle a à Fribourg a toujours été considéré en quelque sorte *comme le palladium de la foi catholique dans notre canton*. Aussi nos pères se sont-ils transmis, de généra-

tion en génération, leur inviolable attachement pour le temple que Marie s'est toujours si providentiellement conservé au milieu de nous. Cet attachement, ils l'ont de tout temps manifesté par leurs dons généreux et leurs fondations pieuses.

Le plus grand nombre des bienfaiteurs de Notre-Dame nous sont inconnus : leurs noms sont écrits dans le livre de vie. Dès l'origine, des fondations avaient été faites en faveur de *l'Hôpital des pauvres infirmes de la Bienheureuse Vierge Marie*, et en même temps que l'on donnait pour les pauvres, on réservait une part pour l'église. De là, nous l'avons dit, l'origine des liens qui unissaient l'Hôpital à Notre-Dame.

Ouvrons les archives et mettons à la lumière quelques noms de généreux bienfaiteurs. Les familles de Fégely, de Reiff, de Reynold et de Gottrau ont droit à une mention spéciale.

En 1625, Jean de Fégely fonde quatre messes et quatre vigiles pour lui et les siens.

En 1644, Christophe de Fégely fonde une messe basse annuelle.

En 1656, Pierre de Fégely fonde une messe hebdomadaire à l'autel des Fégely,

et, de plus, deux anniversaires pour Jacques de Fégely et Anne d'Affry, ses père et mère.

La même année, Antoine de Fégely fonde huit messes, à dire pendant l'Avent, pour lui et les siens.

Un anniversaire et quarante messes sont fondés pour Jean de Fégely, Jésuite.

En 1674, Tobie-Protais de Fégely fonde cinq messes, à dire chaque année, pour lui et les siens.

En 1708, Joseph-Protais de Fégely écrit dans son testament : « Premièrement, je
« recommande mon âme à mon bon Sau-
« veur et Rédempteur... et pour mon corps
« je souhaite qu'il soit enseveli dans le
« tombeau de mon père et de ma mère qui
« est devant l'eau-bénitier, en l'église Notre-
« Dame, à laquelle je lègue soixante écus
« pour célébrer annuellement et perpétuel-
« lement des vigiles des morts, le soir, et,
« le lendemain, un anniversaire pour le re-
« pos de mon âme et de mes ancêtres. »

La noble et généreuse famille de Fégely s'est toujours distinguée par sa pieuse dévotion envers Notre-Dame. C'est à elle que nous devons la neuvaine de messes qui se

célèbre chaque année en l'honneur de saint Joseph, neuf jours avant sa fête.

Plusieurs membres de la famille de Reiff sont inscrits au livre des fondations.

Parmi les membres de la famille de Reynold, citons Jodoc Pierre de Reynold; il fut recteur de Notre-Dame et commissaire apostolique pour administrer le diocèse de Lausanne, après la mort de Monseigneur de Strambino. Il mourut saintement à Rome le 19 novembre 1706. Il avait fondé un anniversaire.

Parmi les membres de la famille de Gottrau, bienfaiteurs de Notre-Dame, nous devons citer en premier lieu Marguerite de Gottrau, fille de Martin de Gottrau, qui donna, en 1650, 3000 écus pour la fondation de la messe de neuf heures.

François-Prosper de Gottrau, « étant blessé à mort à la bataille de Cassel, étant transporté à Aire en Artois », a fait don à l'église Notre-Dame de cent écus pour trois messes chaque année.

Nous citerons encore parmi les bienfaiteurs de Notre-Dame: Marie de Diesbach, née d'Odet; Nicolas de Diesbach; Pierre de Montenach, évêque de Lausanne; Henri de Montenach, du clergé de Notre-Dame;

Pierre Vallier; Louis d'Affry; Rodolphe de Forel; Jacques de Buman; Elisabeth de Maillardoz; Jean François de Maillardoz; Pierre de Techtermann; Marie de Gleresse; François-Nicolas de Lenzbourg; Humbert de Praroman; etc , etc.

Prenons encore au hasard quelques noms : Jean Gribolet, qui, en 1651, fonde deux messes par semaine; Elisabeth Vonderweid, Henri Wild, Elisabeth Julliard, Ignace Vonderweid, Philippe Chollet, Rodolphe Wuilleret, Robert Gendre, abbé d'Hauterive, Brunisholz, Marie-Elisabeth Vonderweid née de Reynold, qui a fondé 60 messes annuelles, Jean Uttiger, Pierre Licht, etc., etc.

Nous sommes contraints de borner ici cette énumération : ce ne sont que quelques épis glanés dans le champ d'or de la charité de nos pères. A eux l'hommage de notre reconnaissance pour avoir assuré par leurs pieux legs la perpétuité de la prière publique dans notre vénéré sanctuaire de Notre-Dame.

En parlant des bienfaiteurs de l'église de Notre-Dame, il est juste de rappeler à la mémoire de la génération présente deux de

nos plus pieux et plus illustres évêques qui se sont distingués par leur dévotion envers Marie.

Monseigneur Hubert de **BOCCARD**

Né à Vuippens, près de Bulle, en 1696, il eut pour père M. le sénateur Nicolas de Boccard et pour mère noble Dame Rose de Maillard. Il fit ses premières études à Wettingen, dans le duché de Bade, et au Collège des Jésuites de Fribourg. Pour les études supérieures, il se rendit à Fribourg-en-Brisgau, puis à Avignon et enfin à Paris, où il acheva son cours de théologie au séminaire de Saint Sulpice et exerça même pendant quelque temps le saint ministère.

Rentré dans sa patrie, il fut nommé, à la mort de M. François Nicolas de Lenzbourg, recteur de Notre-Dame, le 6 novembre 1724. En 1727, il accompagna à Rome Mgr Claude Duding, et y demeura plus de deux ans. Il obtint l'union de l'église de Notre-Dame à la basilique patriarcale de Latran, union en vertu de laquelle notre église participe à toutes les indulgences dont jouit la basilique romaine.

De retour à Fribourg, il fut nommé, en

1730, vicaire général. Sa vertu, sa science, sa prudence, le rendirent le modèle de tous les ecclésiastiques. Chaque samedi, il réunissait dans la sacristie de Notre-Dame tous les prêtres de la ville et leur donnait lui-même ou leur faisait donner une instruction sur les devoirs de leur état. Plein de zèle pour la gloire de Dieu, il établit le chant quotidien des vêpres et des complies. Le clergé n'y était tenu que les dimanches et fêtes et les jeudis.

En 1745, il devint évêque de Lausanne. Ce n'est pas le lieu de parler des vertus éminentes qu'il pratiqua durant son épiscopat. Les annales de Notre-Dame lui consacrent un long éloge.

Marie fut toujours l'objet de sa tendre et filiale dévotion. Il fit bâtir deux chapelles en l'honneur de Notre-Dame-Auxiliatrice : l'une sur la route de Berne, non loin de Jetschwyl : c'est Maria Hilf ; l'autre à Fribourg même, dans le quartier de la Neuveville. Cette dernière, consacrée le 31 mai 1762, servit d'église à la maison de retraite établie à côté, puis au Séminaire et aux Liguoriens. Elle est confiée aujourd'hui aux Filles de la Charité. Mgr de Bocard, qui aimait, soulageait et consolait les pauvres,

les orphelins, les veuves, les malades et tous les affligés ¹, verrait avec bonheur toutes ces œuvres de miséricorde exercées avec la charité de saint Vincent, auprès du sanctuaire qu'il a érigé.

Chaque jour, le pieux évêque récitait son Rosaire en entier, dans sa chapelle domestique. Lorsqu'il résidait dans son château de Jetschwyl, il n'omettait pas un seul jour de se rendre à la chapelle de Maria Hilf pour offrir ce pieux hommage à Marie. Il fit des dons importants pour l'ornement de l'autel de la confrérie du Rosaire.

Frappé d'apoplexie, il mourut à Jetschwyl, le 29 août 1758. Il voulut être enseveli dans le sanctuaire de Marie qu'il avait tant aimé : son corps fut déposé dans les caveaux de Notre-Dame, près de la sacristie ².

Monseigneur Pierre-Tobie YENNI

Quelle douce et aimable physionomie que celle de ce pieux évêque « chéri de Dieu et

¹ *Pauperibus subserviebat, pupillos ac viduas, ægros, desolatos ac mœrore confectos solatio levabat adjuvabatque.* (Annales de Notre-Dame.)

² Il est regrettable qu'aucune inscription ne marque la place de son tombeau.

des hommes, dont la mémoire est encore en bénédiction ¹ ! » Il naquit à Morlon, le 27 décembre 1774, de parents animés d'une dévotion toute spéciale envers Marie, qui l'obtinrent de Dieu par l'intercession de Notre-Dame des Ermites. Heureux présage de la piété que cet enfant devait toujours professer pour Marie !

Elu évêque le 20 mars 1815, il administra le diocèse pendant 31 ans. Il fut vraiment pour son peuple un bon pasteur et pour son clergé le modèle de toutes les vertus. Il rendit sa belle âme à Dieu le 8 décembre 1845. Marie voulut rappeler à elle son fidèle serviteur le jour même de son Immaculée-Conception.

Monseigneur Yenni avait aimé l'église de Notre-Dame. Souvent il y était venu prêcher ; il y avait établi l'archiconfrérie du saint et Immaculé Cœur de Marie. Il voulut que son corps reposât au pied de l'autel de sa Mère. Son tombeau fut placé dans le chœur de Notre-Dame.

Mgr Yenni avait toujours été regardé comme un saint. Beaucoup de personnes

¹ Eccl. XLV, 1.

l'invoquèrent après sa mort ; nous voyons encore parfois des personnes pieuses s'agenouiller sur la pierre de son tombeau pour se recommander à lui. Nous trouvons dans les archives de Notre-Dame la relation d'une guérison attribuée à son intercession. Une femme de la paroisse de Murist était atteinte d'un cancer à l'épaule. Elle dut subir plusieurs opérations très douloureuses. A la suite d'une de ces opérations, elle souffrait des douleurs très aiguës et la fièvre la dévorait. La pensée lui vint de recourir à la protection de Mgr Yenni. « Je l'avais vu tant de fois prêcher, dit-elle, et il me semblait tant qu'il devait être un saint, que je me mis à me recommander à ses prières auprès du bon Dieu, et à faire vœu d'un pèlerinage à son tombeau dans l'église Notre-Dame. » A la suite de ce vœu elle reposa mieux et, le lendemain, lorsqu'on vint faire les pansements, la plaie se trouvait tout à fait cicatrisée. Depuis lors, la malade ne ressentit plus son mal. Cette guérison est rapportée dans une lettre de M. Monney, curé de Cheyres, en date du 21 février 1855. Le fait que nous venons de rappeler prouve la vénération que l'on avait pour Mgr Yenni et la confiance qu'inspirait sa

puissante intercession. Nous avons entendu des personnes pieuses nous manifester l'espoir que ce saint évêque serait, du haut du ciel, le défenseur de l'église de Notre-Dame où il a voulu reposer en attendant la bienheureuse résurrection.



IV

LA DÉVOTION A NOTRE-DAME

« Il y a trop d'églises à Fribourg : » Qui n'a entendu répéter maintes fois ces paroles ? Nos ancêtres étaient loin de tenir un pareil langage. « Si nos pères, dit la *Chronique*, eurent à cœur d'entourer leur ville de remparts, de tours et d'autres fortifications, ils ne mirent pas moins de zèle et de diligence à édifier de toutes parts des temples et de pieux asiles pour la sauvegarde et la conservation de leur foi. » Berthold avait à peine élevé ses remparts ; notre ville n'était encore qu'un bourg, et déjà l'on voyait s'élever les couvents et les églises, La commanderie de Saint Jean en l'Auge, transportée bientôt après sur la Planche, le couvent des Augustins, celui des Cordeliers, la Maigrange ont été bâtis à Fribourg dans le XIII^e siècle.

Nos églises nombreuses sont l'honneur et la gloire de notre cité. Chacune d'elles

est une source de lumière pour la foi et de grâces pour les âmes. Chacune d'elles a sa raison d'être. Notre-Dame a sa place marquée au milieu de cette couronne de sanctuaires. Nous avons dit quels souvenirs et quelles traditions bien chères sont attachés à cette église. Elle est particulièrement l'objet de prédilection des âmes pieuses qui voient en elle la maison de leur Mère et qui viennent avec bonheur y prier et y respirer « ces parfums de piété qui attirent à la vie divine. » Nous allons montrer aujourd'hui Notre Dame comme un centre de la piété chrétienne, par les associations qui y ont établi leur siège.

Congrégation de l'Immaculée Conception

L'église de Notre-Dame est un témoin de la foi de nos pères, au dogme de l'Immaculée Conception. Elle est placée sous le vocable de Marie Immaculée, et, de tout temps, la fête du 8 décembre a été célébrée comme la fête patronale de Notre-Dame. Dans des anciens actes, le clergé s'appelle « le clergé de la bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché, *clerus beatæ Mariæ virginis sine labe conceptæ.* »

Une congrégation, composée des prêtres des deux clergés de Saint Nicolas et de Notre-Dame, avait été érigée dans cette dernière église. Elle remonte à une époque très ancienne, puisque nous la voyons fonder, en 1311, un autel en l'honneur de l'Immaculée Conception dans l'église de Saint-Nicolas. Il est extrêmement intéressant de voir les prêtres de Fribourg réunis en une pieuse association sous le patronage de la Très Sainte Vierge. Ils formaient en quelque sorte la corporation des prêtres, et, de même que chacun des corps de métiers formaient une abbaye, il y avait aussi *l'abbaye des prêtres*. Nous voyons à sa tête, en 1656, un prieur du nom de Jean-Alexandre Koler.

La fête de l'Immaculée Conception se célébrait chaque année avec une très grande solennité. Tout le clergé, le noble sénat et le peuple de Fribourg y prenaient part ¹. Dès la veille, après les premières vêpres, on faisait un panégyrique en latin, « en l'honneur de la Très Sainte Mère de Dieu et de sa pureté et conception immacu-

¹ *Totus clerus, inclytus senatus et populus friburgensis.* — Archives.

lée ». Le jour de la fête, l'office était célébré par Monseigneur l'Evêque, ou, en son absence, par le prévôt de Saint-Nicolas. On allait processionnellement au devant du clergé de Saint-Nicolas tant pour l'office de la veille que pour celui du jour de la fête. La Congrégation de l'Immaculée-Conception est dissoute depuis longtemps ; mais ce dernier usage s'est conservé jusque dans ces dernières années.

Il existe une tradition glorieuse pour le clergé de Notre-Dame. Au milieu des tentatives que fit la Réforme pour s'introduire à Fribourg, il demeura constamment ferme et inébranlable dans la foi. C'est là, nous en sommes persuadés, une protection très visible de la Vierge Immaculée.

Les Congrégations de la Sainte-Vierge

Les Congrégations de la Sainte-Vierge, destinées à faire un si grand bien aux âmes, remontent à l'année 1563. Leur institution est due à un jeune et fervent religieux de la Compagnie de Jésus. La première congrégation fut érigée à Rome, dont l'église du Collège romain, sous le patronage de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie. Elle porte le nom de *prima primaria*,

comme première et principale de toutes celles qui se sont établies depuis. Le Pape Grégoire XIII l'approuva en 1584.

Le Bienheureux Pierre Canisius arriva à Fribourg en 1580. Un vaste champ s'ouvrait à son zèle et à son apostolat ; il se mit à l'œuvre avec une sainte ardeur, et dès 1581, les congrégations de la Sainte Vierge étaient fondées. Le B. Père, commença par les élèves du collège qui eurent pour premier préfet Pancrace Pithon, avec Nicolas Meyer et Charles de Diesbach pour assistants. Les bourgeois et les dames voulurent avoir leurs congrégations ; elles furent fondées la même année sous le patronage de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge, avec l'église Notre-Dame pour centre et lieu de réunion. La première préfète de la Congrégation des Dames fut Madame Marguerite Odet, femme de *spectacle seigneur* Pierre Kuentz.

A la congrégation des bourgeois, se rattache la congrégation dite *des artisans et des jeunes ouvriers*, dans laquelle sont reçus les jeunes gens non encore mariés qui entrent ensuite de plein droit dans celle des bourgeois. Les deux sections réunies for-

ment encore aujourd'hui une société de quatre cent membres environ.

La congrégation des Enfants de Marie, établie depuis très longtemps aux Ursulines, et dont l'institution première est due au B. Pierre Canisius, est agrégée, comme les précédentes, à la *prima primaria* de Rome. Les demoiselles qui en font partie, entrent directement, lorsqu'elle se marient et par le fait même, dans la Congrégation des Dames.

Toutes ces pieuses associations, que nous devons au zèle apostolique du P. Père Canisius, produisirent les plus heureux fruits de salut dans notre ville, où l'on vit la piété reflourir, la foi reprendre une nouvelle vigueur et s'affermir contre les attaques de l'hérésie. Les pieux congréganistes se sont fait remarquer par leur amour envers Marie et leur dévotion au sanctuaire de Notre-Dame. « Outre la chapelle de Bourguillon, ils vénéraient avec une assiduité et une dévotion toute singulière le temple de la bienheureuse Vierge, dans la ville. Beaucoup y venaient chaque jour saluer avec l'Ange la Vierge Mère ; un grand nombre y passaient des heures entières en prière ¹. »

¹ *Sodalis Marianus Friburgensis. — Friburgi Helvetiorum. 1757.*

Il était édifiant de voir les cinq congrégations de Marie assister en corps aux processions. Voici celle qui se faisait le Vendredi-Saint : « Après matines, au soir, la Congrégation du Collège et les quatre autres Congrégations établies pour hommes, pour jeunes gens et pour jeunes filles, se rendaient processionnellement de l'église de Notre-Dame à celle de Saint-Nicolas, pour visiter le Saint-Sépulcre, et de là, à l'église des Cordeliers. En tête du cortège on portait la croix ; suivaient les jeunes gens, les bourgeois, la noblesse, les magistrats, puis le préfet accompagné des conseillers d'Etat. La seconde partie du cortège se composait des femmes, précédées de la préfète et des assistantes. Chacun portait un cierge allumé ; on récitait cinq *Pater* et cinq *Ave*, les bras en croix, devant le Saint-Sacrement, et pendant le trajet on méditait sur la Passion de Notre-Seigneur ¹. »

Nous avons le bonheur de posséder encore à Fribourg ces cinq congrégations : celle des étudiants a son siège au Collège ; celle des bourgeois et des artisans, avec

¹ DELPLACE, S. J. *Histoire des Congrégations de la Sainte-Vierge*. Lille. 1884.

celle des dames, à Notre-Dame ; celle des jeunes filles, aux Ursulines.

Il y a aussi à Saint-Maurice et à la Providence des Congrégations des Enfants de Marie. Elles sont agrégées, comme les cinq autres, à la Congrégation *prima primaria* de Rome. Toutes ne forment donc qu'une seule et même famille de la Très Sainte Vierge.

La Confrérie du Rosaire

La plupart des paroisses du diocèse possèdent une confrérie du Rosaire. Il était naturel de choisir l'église de Notre-Dame pour siège de la confrérie du Rosaire de la ville de Fribourg. Elle fut érigée en 1617 par le P. Philippe Tanner, délégué à cet effet par le Général des Dominicains et par l'évêque de Lausanne. A l'origine le maître-autel était destiné à la confrérie. Depuis 1787, on lui donna l'autel qu'elle a encore aujourd'hui. Elle compte toujours un grand nombre d'associés et les pieux exercices se font régulièrement le premier dimanche de chaque mois : ce jour là, il y a sermon, procession et bénédiction du Saint-Sacrement. Il y a aussi chaque jour à Notre-Dame la récitation du chapelet.

Les corporations

Trois abbayes ou corporations ont eu leurs chapelles à Notre-Dame : les charpentiers, les maçons et les tisserands. L'autel de Saint-Blaise, situé à l'entrée du chœur, appartenait aux charpentiers ; ils y avaient des fondations. Le clergé devait dire chaque dimanche une messe à cet autel ; il devait aussi dire les matines la veille de Saint-Blaise et la messe solennelle avec diacre et sous-diacre le jour de la fête.

Il y avait une confrérie de Saint Blaise, à laquelle le Pape Innocent XI accorda des indulgences, en 1676.

Une petite chapelle située près de la sacristie était dédiée à Saint-Théodule ; elle appartenait à l'abbaye des maçons. En 1670, Dominique Gall, maître-maçon, donne sa maison « à la sainte chapelle de l'honorable abbaye des maçons érigée dans la grande église de Notre Dame à Fribourg. » Il veut y être enseveli et fonde une messe « pour le salut de son âme et de ses ancêtres. » Une messe hebdomadaire avait été fondée par les maçons à l'autel de Saint-Théodule ; de plus il y avait un anniversaire solennel le mardi après la Pentecôte. La fête de Saint-

Théodule se célébrait solennellement par les matines la veille et deux offices avec diacre et sous-diacre, le jour même; l'un en l'honneur du saint, l'autre, pour les trépassés, au grand autel.

L'abbaye des tisserands avait aussi son autel à Notre Dame. Il était adossé au deuxième pilier à droite, à partir du chœur et était dédié au B. Nicolas de Flue.

Les chapelles des familles

La dévotion de quelques-unes de nos familles nobles à l'égard de Notre Dame les avait portées à y fonder et à y entretenir des chapelles. Les Diesbach avaient l'autel de Notre-Dame de Compassion, situé près de la grille du clocher. L'autel de Saint-Denis, placé contre le premier pilier, appartenait aux familles de Reiff, de Reynold et de Praroman. L'autel de Saint-Joseph, placé au fond de la basse-nef du côté de l'Evangile, appartenait aux Vonderweid. L'autel des Trois-Rois, adossé au premier pilier, appartenait à la famille Ratzé. L'autel du Crucifix, plus tard de Saint-Germain, appartenait à la famille de Fégely. « La noble famille des seigneurs de Fégely, lisons-nous dans les archives, a une chapelle dans

l'église de Notre-Dame, à Fribourg. A la fenêtre de dite chapelle, il y a deux armes avec beaucoup de décorations de dite noble famille, qui a pour devise : *Auxilium nostrum a Domino* ¹. » Des chapelles appartenaient aux Gribolet, aux Pavillard et aux d'Englisberg.

Tous ces autels et toutes ces chapelles n'existent plus depuis 1787 ; mais les bienfaits de ces illustres familles ne sont pas perdus, et l'on prie toujours à leurs intentions dans l'église Notre-Dame.

Autres pieuses Associations

Nous avons mentionné une Confrérie de Saint-Blaise ; il existait aussi une Confrérie de Sainte-Marie-Madeleine : il en est parlé dans un acte du 11 juillet 1462.

En 1841, Mgr Yenni érigea à Notre-Dame l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs. Elle est agrégée à l'Archiconfrérie établie à Paris dans l'église de Notre-Dame-des-

¹ Au bas des armes, on lisait à droite : *Hantz Fegeli der Kœniglicher Majestæts Hoffmeister, 1477* ; à gauche : *Haubtman Peter, Haubtman Jost, Haubtman Jacob Fegeli, 1577*.

Victoires. Ses exercices ont lieu le second dimanche de chaque mois.

Le Rosaire perpétuel, cette pieuse Association établie pour offrir à Marie une louange ininterrompue, a, depuis peu d'années, son siège à Notre Dame.

L'Association des mères chrétiennes a été récemment établie à Notre-Dame par Son Eminence le cardinal Mermillod. Elle y tient chaque mois ses réunions.

La prière publique à Notre-Dame

Notre-Dame a son clergé dont la plus haute fonction est de s'acquitter de l'office liturgique. Il y a chaque jour au moins trois messes, dont l'une est toujours chantée. L'office des vêpres se chante également tous les jours.

Outre la prière liturgique, de pieux exercices attirent souvent à Notre-Dame de nombreux fidèles. Telles sont les dévotions du Mois de Marie, toujours si fréquentées. Tels sont aussi les exercices du Mois du Rosaire. On aime beaucoup la messe de la Sainte Vierge qui se chante tous les jours de l'Avent, et à laquelle un grand nombre de fidèles viennent recevoir la Communion.

Il y a aussi à Notre-Dame, depuis 1872,

un service spécial pour les catholiques de langue allemande des paroisses de Saint-Nicolas et de Saint-Pierre. Ce service a été tout récemment organisé de nouveau par Monseigneur notre Evêque qui en a confié la charge à M. l'abbé Kleiser.

Toutes ces dévotions, toutes ces Associations ayant leurs pieux exercices à Notre-Dame, tous les offices qui s'y célèbrent font de cette ancienne et vénérable église un centre d'attraction pour la piété chrétienne en même temps qu'une source de grâce pour les âmes.

Nous voudrions parler encore des nombreuses indulgences accordées à cette église et aux Congrégations qui s'y réunissent. Leur énumération serait trop longue; d'ailleurs les pieux fidèles les connaissent.



ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Notre siècle, qui est fier des progrès merveilleux qu'il a accomplis dans l'ordre matériel, a aussi la gloire d'avoir remis en honneur les études archéologiques. Qui ne connaît les découvertes admirables faites dans les catacombes de Rome, sous l'habile direction de M. de Rossi? Dans un pays voisin du nôtre, en France, le gouvernement veille avec un soin jaloux à la conservation des monuments du passé. Il a classé parmi les *Monuments historiques* un grand nombre d'églises sur lesquelles il a établi sa haute surveillance. Il n'est permis d'y faire aucune réparation sans son autorisation, et, quelles que soient les opinions religieuses des maîtres du pouvoir, des sommes considérables sont inscrites chaque année au budget pour l'entretien et la restauration de ces vieux témoins des gloires nationales.

Dans notre petit pays, des Sociétés d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts, se sont constituées pour l'étude et la conservation des monuments anciens. Il est juste de rendre hommage à leurs savants travaux. Mais, qu'on nous permette de le dire, l'attention n'a pas été suffisamment appelée sur ce que nous voulons nommer *le monument le plus ancien* de Fribourg. M. Hyrvoix, dans une note insérée dans la *Revue de la Suisse catholique*¹, a, le premier, fait remarquer l'antiquité de « la tour romane de Notre Dame, le monument le plus ancien de Fribourg ». Ses remarques peuvent s'appliquer à la plus grande partie de l'église, malgré les transformations qu'elle a subies : c'est sur ce point que nous voudrions à notre tour appeler l'attention de tous les amis de l'antiquité.

Au premier aspect, l'extérieur de l'église Notre-Dame, tel qu'il se présente actuellement, ne paraît pas offrir grand intérêt. Nous ne voyons que des vieux murs dégradés, percés de vulgaires fenêtres carrées, une vieille tour tout aussi dégradée, où s'ouvrent de rares fenêtres et que surmonte

¹ Octobre 1888, p. 909.

un toit fort disgracieux. La façade seule, construite d'après toutes les règles de l'architecture grecque, est en bon état ; mais elle a le défaut de ne pas s'accorder avec le monument.

Franchissons le portique et pénétrons dans l'intérieur de l'église. Que voyons nous ? Des pilastres surmontés de chapiteaux corinthiens destinés à supporter un *entablement* dont il ne reste plus que l'*architrave* ; la *frise* et la *corniche* ayant disparu (en 1810). Un plafond affectant la forme d'un voûte, orné de distance en distance de petites coupoles garnies de peintures. Des guirlandes courant le long des murs et entrelaçant des cartouches aux formes arrondies. Des urnes d'où jaillissent des flammes ; des emblèmes religieux, de petits anges portant divers insignes sacrés. Voilà bien une église telle qu'on en bâtissait au siècle dernier.

Si nous examinons de plus près, nous verrons que tous ces ornements, tous ces motifs d'architecture ne sont que du plâtre. Qu'y a-t-il sous ce plâtre ?

Avant de répondre à cette question, disons d'abord ce qu'était Notre-Dame au commencement du XIII^e siècle, autant que nous permettent de la reconstituer les an-

ciens plans et les nombreux vestiges qui nous restent de cette construction primitive.

Bâtie à la fin du XII^e siècle, l'église de Notre-Dame appartenait à l'architecture dite de *transition*, c'est-à-dire, à cette architecture qui sert de passage entre le style roman et le style ogival ou gothique, et qui est caractérisée par le mélange de l'arc en *plein cintre* avec l'arc en *tiers-point* ou *ogive*. Elle comprenait trois nefs ; la grande nef se composait de cinq travées avec un chœur et un sanctuaire. Le chevet était de forme polygonale à cinq côtés. Les nefs collatérales, composées également de cinq travées, se terminaient chacune par une chapelle moins élevée, qui formait comme un petit sanctuaire. D'après les anciens plans conservés aux archives de l'église, la voûte de la grande nef était ogivale, avec nervures et arcs doubleaux ; il est possible que cette voûte fût postérieure à l'édifice. Il est probable que les collatéraux étaient voûtés en plein cintre, comme le sont encore les grands arcs qui les séparent de la grande nef. Les colonnes étaient composées d'un pilier carré cantonné de quatre colonnettes engagées, portant des chapiteaux romans variés, à la fois simples et

gracieux. Les fenêtres de l'abside et des basses-nefs paraissent avoir été de style ogival. Une série de petites ouvertures rondes, véritables *oculi*, éclairaient la grande nef, au-dessus du toit des basses neufs.

La tour est la partie de l'édifice la mieux conservée ; elle s'élève à l'extrémité de la nef droite, au-dessus d'une petite chapelle tout entière de style gothique. Deux étages de fenêtres géminées ornent le haut de la tour ; l'étage inférieur est de style roman pur ; l'ogive commence à poindre dans les fenêtres de l'étage supérieur. Quatre de ces fenêtres ont été bouchées. Une charpente laissant voir les cloches et une flèche très élancée terminaient la tour.

L'église Notre-Dame nous offrait un joli spécimen de l'architecture romane de la fin du XII^e siècle.

En 1584, des réparations importantes furent faites à l'église ; mais ce ne fut point une reconstruction, comme divers auteurs l'ont pensé.

Nous avons vu que l'église fut réparée en 1785, grâce aux dons généreux de Monsieur le conseiller Antoine Vonderweid. On lui fit subir de nombreuses transformations pour rendre son architecture conforme

au goût du temps. On la mit dans l'état où nous la voyons aujourd'hui, sauf la façade qui ne date que de 1853.

Après tous ces changements, que reste-t-il de l'église primitive de Notre-Dame ? Nous pouvons affirmer qu'une grande partie de la construction primitive de la fin du XII^e siècle existe encore aujourd'hui. La tour tout entière remonte à cette époque, sauf, bien entendu, la partie supérieure, où l'on voit ces ouvertures ovales surmontées d'une toiture disgracieuse, qui date de 1843. Les murs de l'église, si l'on en excepte le chevet et la façade, remontent, au moins en grande partie, à la construction primitive. On trouve encore, noyées sous une épaisse couche de mortier et de plâtre, un grand nombre des colonnes primitives qui flanquaient les piliers. La plupart des chapiteaux ont été mutilés ; il en reste toutefois quelques-uns qui sont assez bien conservés.

La petite chapelle située sous le clocher mérite une mention spéciale ; elle a conservé sa voûte ogivale ; deux gracieuses fenêtres gothiques l'éclairent. Elle sert aujourd'hui de sacristie.

Il est donc bien vrai, dans toute la force

du mot, que l'église Notre Dame est le *monument le plus ancien de Fribourg* ; car nous ne trouvons, dans toute l'étendue de la ville, aucun édifice remontant à l'époque romane. Il nous semble que cette considération doit la rendre bien chère à tous ceux qui s'intéressent à la conservation des vieux souvenirs du passé dans notre ville et notre canton. Si cette église venait à disparaître, ce serait une perte irréparable pour l'archéologie. Nous appelons de tous nos vœux une réparation intelligente qui, en lui rendant, dans la mesure du possible, sa physionomie primitive, lui redonnerait ce cachet d'antiquité qui rappellerait mieux aux jeunes générations que c'est auprès de cette église de Notre-Dame, à l'ombre de cette même vieille tour, que notre libre cité a pris ses premiers développements.



VI

NOS VŒUX, NOS ESPÉRANCES

ET

NOS PRIÈRES

Nos vœux ! Est-il besoin de les exprimer de nouveau après ces quelques pages consacrées à l'étude de notre cher sanctuaire ?

Notre-Dame est, dans sa construction première, le monument religieux le plus ancien de Fribourg. C'est un bien de famille que nous ont légué nos premiers ancêtres, les fondateurs de notre ville. A ce titre, il nous est extrêmement cher et il y a dans le cœur de tout Fribourgeois un attachement pour ce vénéré sanctuaire que ne sentent pas les étrangers à notre ville.

Notre-Dame est un monument historique. Son histoire est l'histoire de notre cité. Tous les amis de l'antiquité désirent sa conservation. Supprimer ce monument, ce serait supprimer une de nos gloires, effacer une belle page de notre histoire.

Notre-Dame est un monument archéologique. Elle renferme de nombreux et importants vestiges de l'architecture du XII^e siècle. Tous les amis des beaux-arts et de l'architecture désirent la conservation des précieux restes d'antiquité qui se trouvent dans notre église. Les anéantir, serait un acte de vandalisme.

Notre Dame est le sanctuaire de Marie. Elle est, osons le dire, l'église votive nationale des Fribourgeois à la Mère de Dieu. Elle a, en effet, été dotée, restaurée et sauvée plusieurs fois de la démolition par les offrandes généreuses des pieux fidèles de la ville et du canton. Elle est le centre de dévotions nombreuses ; on y prie beaucoup ; c'est une source de grâces. Combien de cœurs dévoués à Marie désirent sa conservation !

Nos espérances! Elles sont d'autant plus fermes que nous avons vu le sanctuaire de Marie attaqué plus souvent. Les ennemis de la religion ont été impuissants contre elle.

Mgr Marilley, de sainte et vénérée mémoire, avait cru, pour de bons motifs, devoir consentir à la démolition de Notre-Dame. Peu après, inspiré par sa dévotion

envers la Sainte-Vierge, il revint sur sa décision. Marie a donc triomphé de ses ennemis et elle a dirigé doucement les bonnes intentions de ses serviteurs : *Fortiter et suaviter*. Aussi répétons-nous encore que notre confiance en Marie est sans bornes. Elle saura elle-même conserver toujours son sanctuaire béni au milieu de nous.

Nos prières ! Elles montent chaque jour plus ardentes vers le ciel et vers le trône de notre Mère. Chaque fois que Notre Dame a été menacée les pieux serviteurs de Marie ont redoublé leurs supplications. Ils ont remporté la victoire. Si la dévotion à la Très Sainte Vierge est un signe de prédestination pour les âmes, elle est aussi un gage de salut et de prospérité pour les villes et pour les nations. Que notre dévotion à Marie prenne un nouvel essor ! Que les congrégations qui lui sont consacrées deviennent plus nombreuses et plus ferventes, et Notre-Dame nous sera conservée ! Comme nos pères nous l'ont léguée, nous la transmettrons à nos descendants.

O Vierge Immaculée, votre cause est entre vos mains.

APPENDICE

En vertu des lettres d'affiliation accordées par la basilique patriarcale de Latran à l'église de Notre-Dame, tous les fidèles peuvent gagner les indulgences suivantes :

Indulgence plénière pour tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteront l'église de Notre-Dame aux fêtes de l'Ascension de Notre-Seigneur, de la Nativité de saint Jean-Baptiste, des saints Apôtres Pierre et Paul, de saint Jean l'Évangéliste et de la Dédicace de la Basilique de Latran (9 novembre).

Indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour tous ceux qui, s'étant confessés, visiteront l'église aux fêtes des autres saints Apôtres.

Indulgence de quatre ans et de quatre quarantaines pour tous ceux qui, étant vraiment contrits et ayant au moins la résolution de se confesser, chaque jour qu'ils le feront, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques.

Indulgence de cent jours pour tous ceux qui visitent l'église, chaque jour de l'année.

Tous ceux qui, les jours des stations de

l'église de Latran, visiteront l'église de Notre-Dame, gagneront les indulgences des stations, aussi bien que ceux qui visitent en personne l'église de Latran à Rome. Ces jours sont ; le premier dimanche de Carême, le dimanche des Rameaux, le Jeudi-Saint, le Samedi-Saint, le samedi de Pâques, le mardi des Rogations et le samedi avant la Pentecôte. Pour ces visites, aucune prière spéciale n'est imposée ; il suffit de prier aux intentions de notre sainte Mère l'Eglise.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. Aperçu historique	6
II. Tentative de démolition	12
III. Les bienfaiteurs de Notre-Dame	10
Monseigneur Hubert de Boccard	20
Monseigneur Pierre-Tobie Yenni	27
IV. La Dévotion à Notre-Dame	31
Congrégation de l'Immaculée-Con- ception	32
Les Congrégations de la Ste-Vierge	34
La Confrérie du Rosaire	38
Les corporations.	39
Les chapelles des familles	40
Autres pieuses associations	41
La prière publique à Notre-Dame	42
V. Etude archéologique	44
VI Nos vœux, nos espérances et nos prières	51
Appendice	54

